

Dispositif Ecoles de la Deuxième Chance – E2C

Conformément aux préconisations du Livre Blanc de la Commission européenne « Enseigner et apprendre »

La formation et la rémunération du stagiaire sont financés par la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et cofinancés par l'Union européenne.

Finalités des E2C :

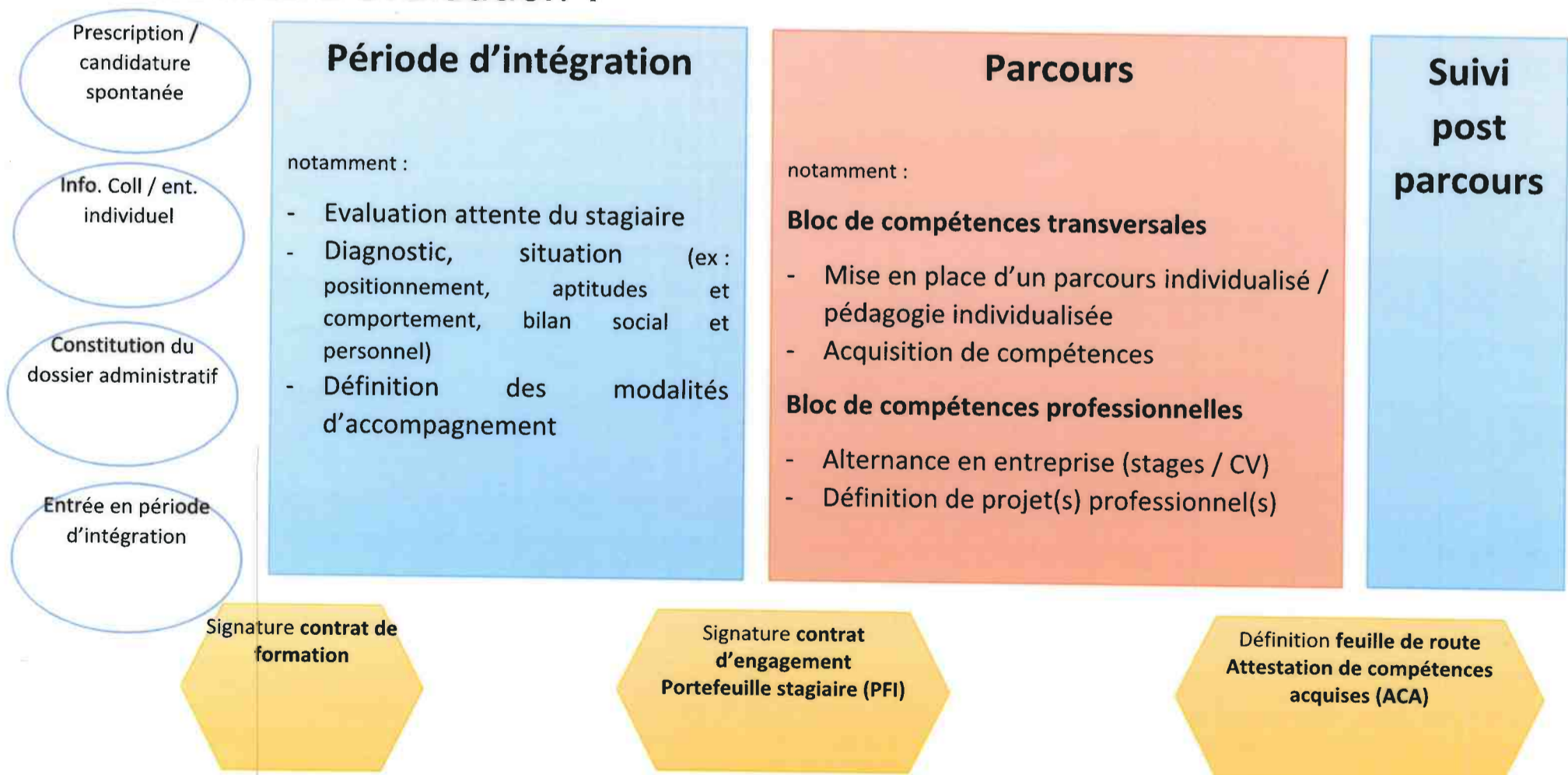
L'École de la 2ème Chance (E2C) fonctionne toute l'année en entrées et sorties permanentes avec les finalités suivantes :

- 1) Faire bénéficier chaque jeune d'une pédagogie individualisée, sur la base d'un positionnement à l'entrée en formation et la contractualisation du parcours de formation ;
- 2) Consolider les savoirs de base, valoriser des compétences par des pratiques pédagogiques innovantes (Approche par Compétences-APC, développement et validation des soft skills...)
- 3) Faire émerger et construire un projet professionnel en s'inscrivant dans une dynamique d'insertion professionnelle et sociale ;
- 4) Découvrir le monde de l'entreprise et la réalité des besoins de celle-ci par l'alternance, et permettre un apprentissage en situation de travail.

Objectifs des E2C :

- l'insertion professionnelle et sociale des jeunes, prioritairement sans qualification, afin de leur permettre d'acquérir un premier niveau de qualification, inscrit à Pôle emploi¹
- développer l'autonomie et le savoir être des jeunes en les impliquant dans des projets de vie collective autour d'activités sportives, culturelles ou liées à la notion de citoyenneté

Modalités d'évaluation :



Horaires / Liste des contacts / Règlement intérieur :
Voir affichages dans les locaux

¹ Ou en cours d'inscription